



JEREMIE FINANCEMENT 2

Fonds de **5 M€**
Financement pour le démarrage
et le développement
des PME-PMI Auvergnates

Tous secteurs d'activité.

Tous types de projets : Investissements matériels et immatériels, recrutements, Besoin en Fonds de Roulement, recomposition minoritaire du capital...

Intervention en **prêts participatifs de 200 K€**
pour les entreprises désireuses de ne pas ouvrir leur capital

Taux d'intérêt compris entre 4 % et 6 % *(selon dossier)*
Différé de remboursement possible *(24-48 mois)*

Aucune garantie demandée



« Ce dispositif est cofinancé par l'Union européenne dans le cadre du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER). »



Pour être éligibles au financement
de **JEREMIE FINANCEMENT 2** :

Les sociétés bénéficiaires doivent se situer sur le territoire de l'ex-région Auvergne (départements 03/15/43/63) et y exercer une réelle activité économique. L'investissement doit être réalisé sur ce territoire.

...

Les sociétés bénéficiaires doivent répondre à la définition de la PME Européenne :

CA < 50 M€ **ou** Total bilan < 43 M€
et Effectifs < 250

...

Les sociétés bénéficiaires ne doivent pas être en difficulté :

Ne pas être en procédures collectives
ou ne pas avoir de fonds propres inférieurs à 50% du capital social (*prime d'émission incluse*).

CONTACTEZ

JEREMIE FINANCEMENT 2
contact@jeremie-financement2.com

...

SOFIMAC PARTNERS, VOTRE ÉQUIPE CONSEIL

Yan TRICHARD, Directeur d'Investissements
y.trichard@sofimapartners.com

Hubert HAMADOU, Chargé d'Affaires
h.hamadou@sofimapartners.com

Tél : 04 73 74 57 57

